

Madame, Monsieur,

Vous vous posez légitimement des questions sur la protection des données des élèves dans le cadre de l'utilisation de Cristal Web.

Nous avons consulté le service juridique de la CNIL et ceux-ci ont indiqués 3 points fondamentaux :

- 1) Lorsque vous importez des élèves dans Cristal Web, vous ne « transmettez » pas ces données à un tiers (la LDE), mais vous lui en confiez le traitement.
En ce sens, vous ne contrevenez pas aux recommandations de la fiche n°21 (Création et gestion des traitements de données à caractère personnel) du guide juridique du chef d'établissement.
- 2) La structure à laquelle vous déléguez le traitement de vos données ne doit agir que dans le cadre de la mission que vous lui confiez et ne pas transmettre les données à un autre tiers.
Sur ce point, vous trouverez notre engagement à l'adresse suivante : <http://www.LDE.fr/engagement.pdf>
- 3) Il appartient à chaque chef d'établissement déclarer le fichier d'élèves utilisé sur Cristal Web à la CNIL.
Pour ce faire, il suffit de renvoyer un formulaire de « DÉCLARATION NORMALE » (Article 23 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004) en précisant dans la partie 2 (Service chargé de la mise en œuvre du traitement) :
 - **Le traitement est assuré par un tiers**
 - Nom et prénom ou raison sociale : **Librairie LDE**
 - Service : **Informatique**
 - Adresse : **Rue Forlen – Entrepôt Ferplast**
 - Code postal : **67118**
 - Ville : **GEISPOLSHHEIM**
 - Adresse électronique : support.cristal@LDE.fr
 - Sigle (facultatif) : **LDE**
 - N° SIRET : **395 135 999 000 88**
 - Code APE : **4761Z**
 - Téléphone : **03 88 39 17 07**
 - Fax : **03 88 39 04 98**

Afin de vous faciliter la tâche, vous trouverez un formulaire (à imprimer et à retourner à la CNIL) pré-rempli dans lequel il ne reste que les parties spécifiques à l'établissement à remplir à l'adresse : <http://www.LDE.fr/CNIL.pdf>

Je reste à votre disposition pour toute question,

Bien cordialement,

Pierre SCHMITT
Responsable Informatique